



FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

C'est l'ensemble de la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires », qui doit être remis en chantier !

Le projet de loi « Fourcade » démontre que les critiques que la CGT avait émises, lors de la préparation de la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » étaient fondées. L'absence de véritable concertation et la volonté d'imposer des modes de gouvernance issus des entreprises de production avaient amené notre organisation à la conclusion que cette loi n'était pas amendable et devait être retirée.

Aujourd'hui, nous constatons que le texte soumis à la discussion au Parlement va vider de son contenu la partie de la loi concernant la médecine de ville.

Dans ce contexte, la CGT relève plusieurs éléments essentiels :

◆ Avant tout, le seul point pour lequel il existait un large consensus sur cette loi était que, pour la première fois, une loi traitait de l'organisation du système de santé de manière globale sans séparer la médecine de ville et l'hôpital. Si le projet actuel est validé, la loi HPST perd toute légitimité dans ce domaine.

◆ Ensuite, la mise en place du versant hospitalier étant fortement contestée sur le terrain, il est donc nécessaire de le remettre en discussion. Cela est d'autant plus indispensable que la situation est explosive sur le terrain, avec notamment, la contestation de nombreuses décisions autoritaires prises par les Agences Régionales de Santé et des situations de tension quotidienne dans les établissements en rapport avec le nouveau mode de gouvernance qui réduit l'expression démocratique à sa simple expression. D'ailleurs, un signe est significatif : de plus en plus de directeurs d'hôpitaux sont en grande difficulté et considèrent qu'ils ne peuvent pas assumer correctement leurs missions.

◆ Enfin, les personnels sont à bout. Elles et ils subissent des contraintes qui ne leur permettent plus d'assurer correctement leurs métiers. Face aux contraintes budgétaires, les pressions quotidiennes représentent des sources d'épuisement professionnel et génèrent des situations de harcèlement. La situation se dégrade de jour en jour et les conflits se multiplient.

La CGT interpelle le gouvernement et les parlementaires, afin que l'ensemble de la loi HPST soit revu. Il en va de l'avenir de notre système de santé, qui répond de moins en moins aux besoins de l'ensemble de la population.

N. 140

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

Tél : 01 48 18 20 98
Fax : 01 48 57 56 22
E-Mail :
com@sante.cgt.fr

Fait à Montreuil, le 28 février 2011